
Sainte-Idrene, le 3 mars 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 3e jour du mois de mars 2025 à 19h15 à l'édifice municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Idrene, sous la présidence de la mairesse suppléante Mme Carmen Fournier.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust, conseillère.	Siège # 1
M. Nicholas Kaven Jean, conseiller;	Siège # 2
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller ;	Siège # 6

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h25 par la mairesse suppléante, Carmen Fournier.

23-03-2025

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procédure d'élection afin de combler le poste de maire
4. Dépôt de la démission d'un conseiller
5. Proclamation et assermentation du maire
6. Période de questions des citoyens
7. Levée de la séance

Il est proposé par Nicholas Keven Jean appuyé par Nelson Thériault et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le 3 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procédure d'élection afin de combler le poste de maire

Considérant qu'il y aura scrutin le 2 novembre 2025 prochain;

Considérant que le poste de maire ne peut demeurer vacant

Considérant que les membres du conseil ont choisi de poursuivre le mandat du maire par vote secret au sein du conseil déjà en place.

En conséquent, la directrice générale distribue les bulletins de vote devant servir à l'élection.

Le résultat du vote étant de :

_____ en faveur de Nathalie Daoust #1
_____ en faveur de Nicholas Kaven Jean #2
_ 1 _ en faveur de Carmen Fournier #3
_____ en faveur de Nancy Lizotte #4
_____ en faveur de Alain Delisle #5
_ 5 _ en faveur de Nelson Thériault #6

24-03-2025

4. Dépôt de la démission d'un conseiller

Considérant que les membres du conseil ont procédé à un vote secret et que Nelson Thériault a été élu pour occuper le poste de maire ;

Considérant que Nelson Thériault occupe actuellement le poste de conseiller au siège #6 et a déposé une lettre de démission afin d'assumer les fonctions de maire ;

En conséquent, il est proposé par Nathalie Daoust et appuyer par Alain Delisle d'accepter la démission de Nelson Thériault au poste de conseiller du siège #6.

5. Proclamation et assermentation du maire

La directrice générale greffière-trésorière proclame et assermente Nelson Thériault maire, pour le reste du mandat.

6. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

25-03-2025

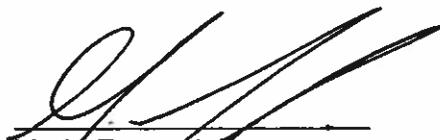
6. Levée de la séance

Il est proposé par Nicholas Keven Jean, appuyée par Nancy Lizotte et résolu de lever la séance à 19h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 4^e JOUR DE MARS 2025**


Carmen Fournier
Mairesse suppléante


Marie-France Levesque
directrice générale et greffière-trésorière